

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le 16 AVR. 2025

ID : 031-213104847-20250407-DELCOM_2025_20-DE

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-20**

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 7 avril 2025 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 19 mars 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane.

Était absent et représenté : M. MORILLON Henri-Jacques.

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.
M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Création d'un poste temporaire d'adjoint technique à temps complet

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 332-8.2 et L. 313-1 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Afin d'assurer le renouvellement de l'agent en charge de l'entretien des locaux, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet pour un an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** l'ouverture du poste dans les conditions ci-dessus exposées.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire, Sophie LAY



Membres en exercice :	12
Membres présents	09
Suffrages exprimés	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0